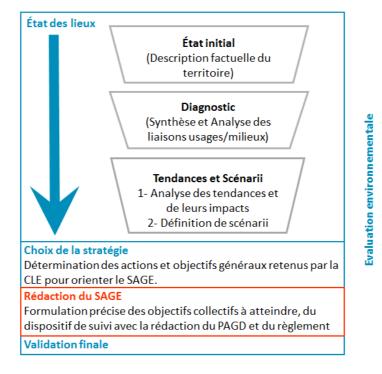
Depuis septembre 2017, le SAGE Marque-Deûle est entré dans sa phase finale d'élaboration : la rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau (PAGD) et le Règlement.



Ces phases précédentes ont permis de faire ressortir des constats et des enjeux en rapport avec les 4 grands thèmes du SAGE, détaillés dans le tableau suivant. L'évaluation de conformité du projet avec le SAGE Marque-Deûle sera vérifiée une fois ce dernier validé.

Constats	Enjeux	Applicable ?	Conforme ?	Commentaires - Justificatifs			
Thème : Gestion de la ressource							
 une nappe de la craie qualitativement dégradée mais abondante une nappe calcaire à la situation inverse une production d'eau limitée par les pollutions et non sécurisée par des ressources supplémentaires 	Préserver la qualité des nappes :						
	- réduire les pollutions à la source, développer les dispositifs de protection et recourir à des alternatives aux pesticides	Oui	Oui	Il n'y aura pas d'utilisation de produits ou de substances ou mélanges dangereux sur le site. En particulier, l'exploitant n'utilisera pas de pesticides.			
	- sensibiliser les acteurs agricoles, gestionnaires d'espaces verts et industriels sur l'impact de leurs activités	Oui	Oui	L'exploitant est conscient de l'impact de ses activités sur l'environnement, et en particulier sur la qualité des eaux souterraines.			
				Tout est mis en œuvre sur le site CAP 25 afin de protéger les sols et les ressources en eaux souterraines :			
				 Sol imperméable sur toute la surface du site (enrobé bitumineux, dalle béton); Absence de produits ou de déchets dangereux sur le site: Huiles hydrauliques: sur bacs de rétention, bien que non classées pour leur dangerosité selon le règlement CLP; Déchets admis sur le site: uniquement des fils de cuivre, et des câbles électriques en aluminium (tous deux non dangereux). Cuve de Gazole Non Routier (GNR): double enveloppe, formant rétention en cas de rupture de la paroi de la cuve; Rétention des eaux d'extinction en cas d'incendie. 			
	Sécuriser l'alimentation locale en eau potable:						
	- développer des interconnexions entre producteurs d'eau et des dispositifs de stockage	Non	-	-			
	- rechercher de nouvelles ressources	Non	-	-			

Constats	Enjeux	Applicable ?	Conforme ?	Commentaires - Justificatifs		
Thème: Reconquête et mise en valeur des milieux naturels						
 des cours d'eau très artificialisés et très pollués notamment en raison du passé industriel une forte pression urbaine (assainissement) une gestion hétérogène, voire absente pour l'ensemble du maillage hydraulique 	Améliorer la qualité des cours d'eau :					
	- faciliter l'émergence de gestionnaires de cours d'eau sur les secteurs orphelins	Non	-	-		
	- faire des plans de gestion, la norme	Non	-	-		
	- mettre en conformité les réseaux d'assainissement	-	-	Le réseau d'assainissement est géré par SITA AGORA.		
	- limiter les obstacles à l'écoulement des rivières	Non	-	-		
	Préserver les zones humides locales :					
	- les identifier, les qualifier et les protéger	Non	-	Le site ne se situe pas à proximité d'une zone humide.		
	- sensibiliser les populations sur leurs fonctionnalités	Non	-	-		
Thème: Prévention des risques naturels e	rels et prise en compte des contraintes historiques					
	Poursuivre les actions préventives et curatives contre les inondations :					
 un territoire où le risque d'inondation est bien présent (ruissellement, débordement des cours d'eau) changement climatique : une intensification des événements extrêmes à prévoir des pollutions historiques à traiter (sédiments, sites et sols pollués) 	- limiter l'imperméabilisation des sols par l'étalement urbain ;	Non	-	Le projet est implanté dans une zone déjà industrialisée, et dédiée à la collecte et au traitement des déchets. Le sol est déjà imperméabilisé.		
	- entretenir les cours d'eau et préserver les zones humides pour leur rôle de zones d'expansion de crue	Non	-	-		
	- suivre l'évolution des affaissements miniers	Non	-	Le site ne se situe pas en zone d'aléa pour les effondrements de terrains, notamment dus à la présence de cavités souterraines.		
	Limiter le risque de pollutions diffuses vers les masses d'eau :					
	- inciter à la requalification des friches industrielles	Oui	Oui	CAP 25 s'inscrit précisément dans la continuité du projet SITA AGORA, lequel constitue une reconversion des friches industrielles de l'ancien site METALEUROP de NOYELLES-GODAULT.		
				La vocation du site AGORA est une zone d'activités au service de l'environnement, alliant la dépollution à la gestion des déchets.		

Constats	Enjeux	Applicable ?	Conforme ?	Commentaires - Justificatifs		
	- contrôler régulièrement les rejets industriels	Oui	Oui	Le site ne sera pas à l'origine de rejets industriels. Les rejets d'eau pluviales, ainsi que les rejets atmosphériques du process de broyage des câbles aluminium (après filtration des poussières), fera cependant l'objet d'une surveillance régulière, conformément à la réglementation en vigueur, afin de s'assurer que les rejets respectent les valeurs d'émission imposées.		
	<u>Développer les filières de valorisation des sédiments</u>					
Thème: Développement durable des usages de l'eau						
	Développer le transport fluvial commercial et de plaisance :					
 un potentiel fluvial important un territoire marqué par la présence de l'eau, mais peu de mise en valeur un dynamisme autour des activités de loisirs liées à l'eau 	- soutien au projet du canal Seine-Nord	Non	-	Le projet n'est pas situé en zone portuaire.		
	- développer l'offre portuaire et préserver le foncier situé en bord des voies d'eau pour favoriser l'installation d'entreprises	Non	-			
	Valoriser le développement des loisirs liés à l'eau :					
	- mettre en cohérence les voies douces et les trames vertes	Non	-	Non concerné.		
	- intensifier le travail de sensibilisation et d'éducation des associations locales autour des cours d'eau et des zones humides	Non	-			